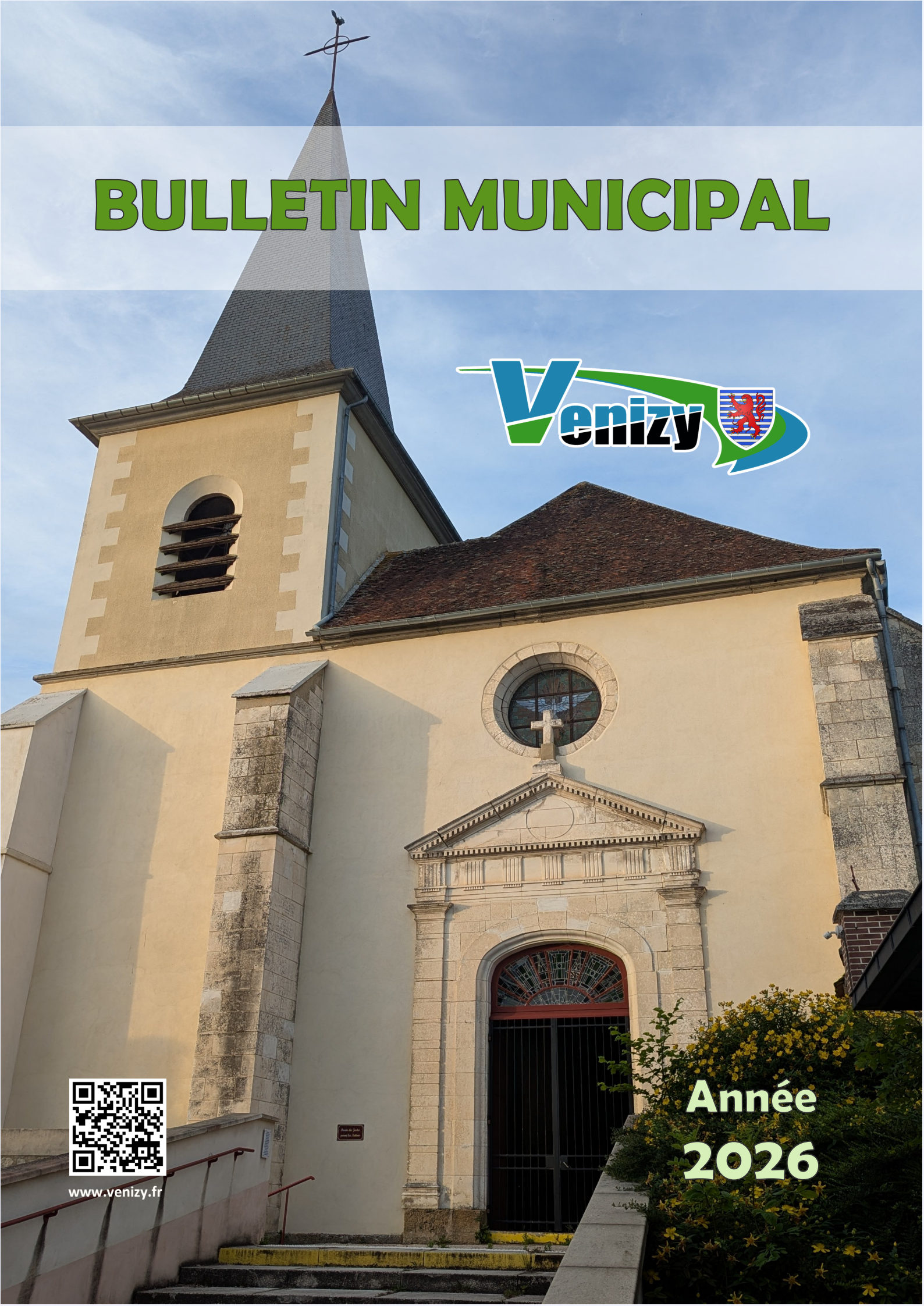
BULLETIN MUNICIPAL



Venizy

www.venizy.fr

Année 2026

SOMMAIRE

Sommaire	**3**
Le mot de monsieur le maire – Les élus municipaux	4
Les Commissions municipales : un outil de travail collectif	5
Informations pratiques : numéros et adresses utiles, services	6
Infos mairie : Horaires - taxes - Calendrier 2027 …	7
État civil : 2025-26	8
Économie : Entreprises locales	9
Budget 2026-27	10
Action sociale : CCAS	12
Commune : chantiers et travaux réalisés en 2025-2026	13
Petit dictionnaire du Patois à Venizy	14
Espace de loisirs : le parcours de santé	18
Témoignage : Jean-Paul Riollet, une vie au comptoir	19
Le SDIS 89 : une moment chez les pompiers de Venizy	20
Portrait : Corinne Massé, une vie au services des animaux	22
Les associations de Venizy	23
Les activités du foyer rural de Venizy	24
DOSSIER Spécial : rénovation de l'église	25
En vrac : sur la commune - Jeux - Humour	32
Solution des jeux — Concerts à venir	34
Calendrier de collecte des déchets	36



Bulletin municipal—Année 2026 - Édité par la Mairie de Venizy -18 rue des Forges—89210 VENIZY
Directeur de publication : Sylvain Quoirin— Composition et mise en page : Philippe Robin - Imprimerie Barré — 89100 COLLEMIERS
© Mairie de Venizy Tous droits réservés



Une équipe municipale aux multiples facettes.

Les élections municipales de mars 2026 nous ont permis de constituer une équipe de 15 conseillers et 2 personnes dénommées « suivi de liste ».

Cette nouvelle équipe paritaire se distingue par sa diversité et sa richesse humaine. Composée de personnalités aux caractères variés, elle incarne une approche ouverte et polyvalente, loin des clichés des "spécialistes omniscients". Ici, point de promesses creuses : c'est l'esprit **pragmatique** et la **concorde** qui guident chaque décision, pour une gestion au service de tous.

Une organisation innovante : les commissions thématiques

Ce mandat marque une rupture positive avec le passé grâce à une organisation en commissions, couvrant l'ensemble des compétences communales :

- **Infrastructures et bâtiments**
- **Forêt et environnement**
- **Communication et culture**
- **Action sociale (CCAS)**

Chaque commission, pilotée par un vice-président, a pour mission d'animer les débats, de préparer les dossiers et d'éclairer les décisions du conseil municipal. Cette approche horizontale et participative permet à chacun de s'impliquer activement, renforçant ainsi la démocratie locale.

Un chantier d'exception

La restauration de l'abside de l'église Notre-Dame de Venizy est un projet ambitieux et passionnant, qui a mobilisé savoir-faire et patience. (suite à partie de la page 22 dans le dossier spécial)

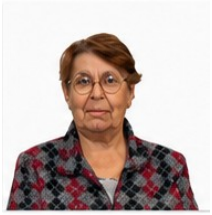
Le Conseil Municipal



Thierry BRUGGEMAN



Jean-Pierre GALLOIS



Danielle CHARTON



David ALRIVIE



Marina BORDERIEUX



Stéphanie COLIN



Audrey DA SILVA



Éric DE AZEVEDO



Philippe DENEAU



Virginie DUBOIS



Aurélie QUEHEN



Philippe ROBIN



Victor SALGUEIRO SENRA



Evelyne WILFART

Nathalie LARMANJAT





David RYTWINSKI



LES COMMISSIONS MUNICIPALES : Un outil de travail collectif

Chaque commission est présidée, sur délégation, par un adjoint ou un conseiller qui en assure la vice-présidence. Elle réunit des élus, mais aussi, des habitants aux compétences ou à la sensibilité particulières sur le sujet traité : la richesse d'une commission tient autant à la diversité de ses regards qu'à la qualité de son travail. La liste unique élue en 2026 fait qu'aucune opposition ne siège au conseil ; les commissions n'en restent pas moins des lieux d'échange où les positions peuvent être discutées avant décision.

Le travail des commissions consiste à instruire les dossiers, entendre si besoin les services techniques ou des partenaires extérieurs, et formuler des propositions au conseil municipal, qui reste seul décisionnaire. Un compte rendu de chaque réunion est établi et communiqué aux conseillers. Voici la liste des commissions et de leur vice président

M le Maire Sylvain Quoirin est statutairement président de toutes les commissions

Commission Finances

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	BRUGGEMAN Thierry

Commission Appels d'offres

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	BRUGGEMAN Thierry

Commission Travaux

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	GALLOIS Jean-Pierre

Commission Bois

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	BRUGGEMAN Thierry

Commission Voirie

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	BRUGGEMAN Thierry

Commission Festivités

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	WILFART Evelyne

Commission Culture

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	ROBIN Philippe

Commission Communication

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	DENEAU Philippe

Commission CCAS

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	CHARTON Danielle

Commission Enfance

Rôle	Nom Prénom
Vice-président	DUBOIS Virginie

Commission Impôts directs

Rôle	Nom Prénom
Vice-Président	BRUGGEMAN Thierry

Commission Sapeurs-Pompiers / Comité consultatif

Rôle	Nom Prénom
Vice-président	BRUGGEMAN Thierry
Chef CPI	DEBREUVE Xavier

Commission Élections

La commission élection obéit à d'autres règles

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

MAIRIE	**03.86.35.09.76**
BIBLIOTHÈQUE	**03.86.63.09.39**
Location Maison de la Culture	**03.86.35.09.76**
Garderie périscolaire & cantine	**03.86.35.39.85**
ÉCOLE	**03.86.35.19.37**
LA POSTE	**03.86.35.22.08**
CENTRE DE SECOURS	**18**
CPI (pompiers Venizy) M Debreuve	**06.15.43.34.41**
SMUR (Sens)	**03.86.86.11.00**
SAMU	**15**
SOS 112 EUROPE	**112**

Urgence Véto 24/24 (Neuvy)**03.86.56.36.37**

Centre antipoison	**03.83.32.36.36**
Gendarmerie de St-Florentin	**03.86.35.14.17**
Allo Service Public (DGCCDF)	**39.39**
TRÉSOR PUBLIC	**03.86.43.76.30**
EDF (Pannes)	**09.72.67.50.89**

ENTRAIN : place du 19 mars 1962 **03.86.80.92.87**
89400 MIGENNES Aide à l'emploi

VITAVIE : 1 rue du Fbg du port **03.86.63.38.26**
89210 Brienon sur Armançon

A.C.T.S.F : 7 rue Ile de France **03.86.43.46.44**
Bureau 110 89600 ST-FLORENTIN Services ponctuels

SPA89 Auxerre	**03.86.52.30.74**
SPA Sens (refuge de Nailly)	**03.86.97.02.46**

ADMR : 03.86.35.08.83
courriel : mdsduflorentinois@fede89.admr.org

AUTRES SERVICES

Restauration scolaire : les repas sont servis à la maison de la Culture par Véronique, Corine, Valérie et Lida. Ils sont fournis par API Restauration au prix de 3.80€ à compter de la rentrée 2026.

Garderie : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h00/8h30— 16h30/18h30

Tarif : 0.75€ la demi-heure et 0.75€ pour le goûter.

Assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental

COLOMBA Magali	18 rue Saint-Fiacre	03.86.35.10.47
PREVOST Isabelle	8 rue de l'hôpital	03.86.43.11.59 / 06.59.81.87.59
VENANCIO Joëlle	12 rue des roches/ La Tuilerie	03.86.35.29.24
WILFART Evelyne	36 rue des forges	03.86.35.35.02

Aide aux familles aux parents et assistantes maternelles

RAM Les papillons : 2 bis rue du 11 novembre — 89210 Brienon sur Armançon
tél : 03.86.62.40.98 — courriel : rampapillons.ccsb@orange.fr

Horaires mairie et informations diverses

Permanence du maire et de ses adjoints

Le samedi de 10h30 à 12h
Les autres jours sur rendez-vous

Ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi	14 h 00 à 17 h 00
Mardi	9 h 00 à 12 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00
Courriel	mairie-venizy@orange.fr
Téléphone	03.86.35.09.76

Taux des taxes locales

Taxe d'habitation	12.79%
Taxe foncière bâti	17.37%
Taxe foncière non bâti	50.93%

Concession cimetière

Trentenaire	100 €
Cinquantenaire	150 €

Columbarium

Trentenaire	500 €

Jardin du souvenir 30 €

Cave urne

Trentenaire	70 €
Cinquantenaire	120 €



Déchèterie de Saint Florentin : Zi les galettes

Hiver : Lundi au vendredi : 10h à 12h 14h00 à 17h - Samedi 9h à 12h - 14h00 à 17h.
Eté: Lundi au Vendredi 10h à 12h 14h00 à 18h - Samedi: 9h à 12h- 14h00 à 18h00

Calendrier 2026-27

Dimanche 13 septembre : Les tacots de Venizy
Mercredi : 16 septembre : marché d'automne
Samedi 26 septembre : concert Obsidiennes— inauguration de l'abside de ND de Venizy Dimanche 25 octobre : Concert A due Voci : hymne à la lumière
octobre : défilé Halloween Foyer rural
samedi 7 et dimanche 8 novembre : 4° Rencontres de Venizy
10 novembre : bourse aux vêtements foyer rural
24 novembre : Repas de fin d'année du CCAS
Courant décembre : Colis de fin d'année
07 décembre : Sainte barbe des pompiers
11 décembre : marché de Noël

Janvier (24?) Hors saison
Samedi 03 avril concert de Christophe Godin

Dimanche 18 avril : premier tour des élections présidentielles
Dimanche 02 mai : second tour des élections présidentielles
mars : marché de Noël
juin marché d'été
Mardi 13 juillet : feu d'artifices

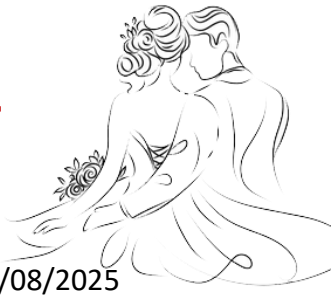
Et de nombreuses autres manifestations à suivre sur les panneaux d'affichage sur Panneau Pocket (inscrivez-vous c'est gratuit), l'infoLettre et le site Venizy.fr

ETAT CIVIL : 2025-26

Naissances



CALMUS NOAH	29/01/2025
GRISON ANDREA	05/06/2025
AOUJIL OLIVEIRA RAIMUNDO NADIA	24/07/2025
TALACCHIA AYDEN	23/09/2025
MOREAU VALENTINA	14/10/2025
NOBLET NAÏM	28/11/2025
GOUGEON AGATHE	05/12/2025
DEMARTIN OCTAVIA	11/01/2026



Unions

Mariages

Eric LEROY & Fanny Anne -Lise Mireille LEBRETON	16/08/2025
Anthony Marc Roland PICHARD & Alexandra Laure BOURGEOIS	20/09/2025
David Jacky GRIMARD & Tiffanie CHAIGNON	23/05/2026

PACS

Maxime Ludovic Henry DUPONT & Christelle Marie Jeanne FOUCHE	25/11/2025
Jérémy Robert Maurice PRETET & Simone Aparecida PIRES DOS SANTOS	17/12/2025
Kévin JOURDREN & Marina Bernadette BORDERIEUX	16/02/2026



Décès

GRES Yvan	09/01/2026
DEFAWE *épouse GRUPE* Lucienne	21/01/2026
SULANYI *épouse MARCILLOUX* Colette	27/01/2026
DELAGNEAU *épouse CHARLOIS* Micheline	15/02/2026
VEYSSIER Mireille	01/06/2026

Economie

ENTREPRISES



Dénomination active	NOM DU RESPONSABLE	ADRESSE	téléphone
Agriforêt : travaux agricoles et forestiers	CHARLOIS Frédéric DELECOLLE Jean-Luc	6 rue au biques - Vigny Bouilly	06.72.00.12.79 06.76.04.38.90
A.T.S (chaudronnerie, tuyauterie)	PIART Denis	6 rue des roches La Chauffonnerie	03.86.35.01.43
Bar le Diapason	QUEHEN Camille	14 rue des forges	03.86.80.00.12
Chambre d'hôtes	DEBREUVE Marie-France	18 Grande rue	03.86.35.09.91
Chatterie Des Grimoires Coons	BENSADOUN Azéline	5 rue de l'hôpital	06.24.29.24.91
Commerce de bois de chauffage	CAMUS Jonathan	1 rue des cours Le Montelard	06.31.92.63.07
Da Silva Stéphane Ravalement	DA SILVA Stéphane	9 rue des Gouchots	03.86.62.42.80 06.06.90.28.02
Encadrement	DEBREUVE Rachel	15 rue Monjou - Cuchot	03.86.35.28.74
ETA BRUGGEMAN père et fils Trav. agricoles, forestiers et ruraux	BRUGGEMAN Thierry et Mathieu	7 rue de la Chapelle Les Fourneaux	06.48.19.42.60
Etiopathie	ALPHONSE Laurent	1 rue du four	03.86.43.42.72
Ets FLORIOT—Mécanique général	FLORIOT Martial	3 rue Grande Fontaine Les Fourneaux	03.86.56.20.07
Ets Soufflet Agriculture Commerce de grosses céréales	MIRAT Jacky	Rue Saint-Fiacre	03.86.35.08.27
Gîte du moulin des Pommerats Chambre d'hôtes	PETIT FOUQUET Marc et Mireille	10 rue du Créanton Les Pommerats	03.86.35.08.04
G.S.F Peinture	TESAN Éric	15 rue Monjou - Cuchot	06.07.64.95.40
Locations pour week-end, anniversaires et fêtes	PUISSANT Anthoine	1 rue des Surgeons Les Lammes	03.86.43.44.42
Maçonnerie— Carrelage	VERHOEST Paul	2 rue des Douais - le Ruet	06.36.45.46.80
Métallerie, serrurerie, ferronnerie	COLLADO José	1 impasse des Parsiens	03.86.35.01.22 06.82.70.95.02
Paysagiste	TOUBIN Thierry	16 rue des Ardillières - Vigny	03.86.63.41.82
Pose'Astuce Pose menuiseries PVC / Bois / Alu	PARTHIOT Maxime	22 rue de la Chapelle Les Fourneaux	03.86.56.22.42
Production de spectacles	GUYOT Didier	11 rue Saint-Fiacre	03.86.35.07.15
S.A.R.L Bâtiment Peinture	THIVOYON David	1 rue Chauffonnerie Les Pommerats	03.86.35.13.11
Soins de l'âme	MAURICIA Patricia	4 rue des mauvais payeurs	06.89.71.10.76
Travaux de maçonnerie générale	GRUPE Bernard	16 Grande rue	03.86.35.15.64
VB Habitat (SARL) menuiserie, isolation, poêles à bois et granulés	VIGET Philippe	8 rue des roches La Chauffonnerie	03.86.56.45.35

La commune

BUDGET PREVISIONNEL 2026- 2027

Un soupçon de théorie

Un budget municipal est **un document financier** qui planifie et contrôle **les dépenses et les recettes** d'une commune sur l'année en cours. Il doit obligatoirement être présenté **à l'équilibre.** Le budget est **préparé par le maire et son équipe** puis **voté par le conseil municipal.** C'est une **estimation**, il peut donc être **réajusté** en cours d'année en fonction des besoins.



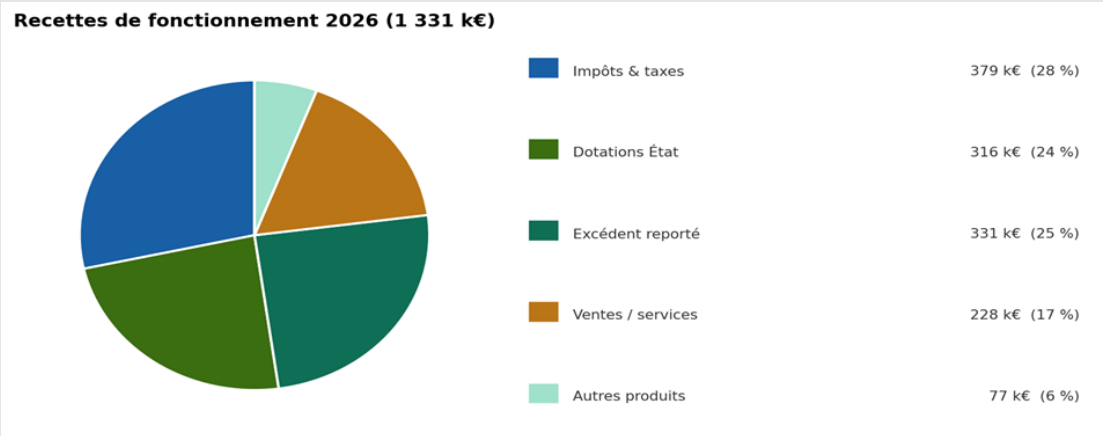
Il est toujours **équilibré à l'euro près** : on ne peut pas dépenser plus qu'on n'a. Il se divise en deux parties bien distinctes qui fonctionnent comme deux « tiroirs » séparés : le **fonctionnement** et l' **investissement**.

Le budget de Venizy — comprendre les chiffres

Le tiroir n°1 : la section de fonctionnement : C'est **la vie courante du village** — payer les salaires, entretenir la voirie, faire tourner l'école, organiser la fête du village.

Les recettes 2026 (1 331 000 €) viennent de :

- **Les impôts locaux** (379 000 €) — la taxe foncière principalement. C'est la contribution directe des habitants propriétaires.
- **Les dotations de l'État** (316 000 €) — la DGF (dotation globale de fonctionnement), la DSR (dotation de solidarité rurale), etc. L'État reverse une part de ses recettes fiscales aux communes, surtout aux plus petites et aux plus rurales.
- **L'excédent reporté des années précédentes** (331 000 €) — Venizy a bien géré son budget en 2025 (recettes > dépenses de 220 000 €). Cet argent mis de côté est réinjecté en 2026, ce qui est un signe de bonne santé financière.
- **Les ventes et services** (228 000 €) — notamment les **ventes de bois de la forêt communale** (148 000 €), les droits de chasse et pêche (25 000 €), la cantine et garderie (20 000 €), les loyers de la Maison de la Culture.
- **Autres produits divers** (77 000 €).

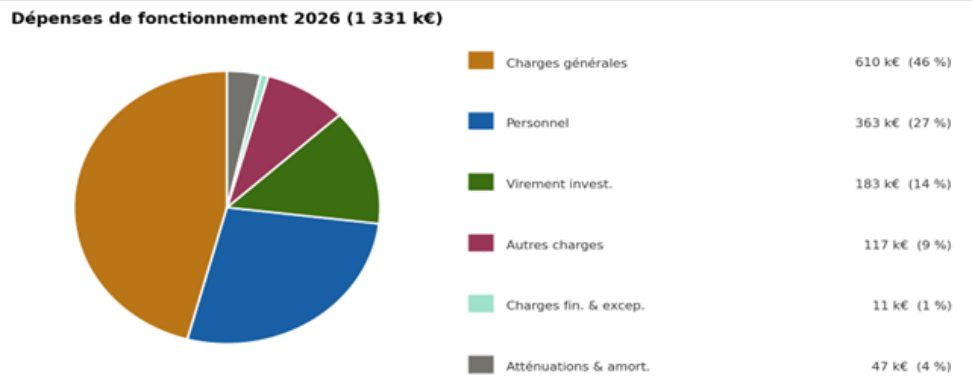


Les dépenses 2026 (1 331 000 €) se répartissent ainsi :

- **Charges de fonctionnement général** (610 000 €, 46 % du budget) — entretien des bâtiments, travaux courants

de voirie, éclairage public, fournitures, assurances, frais forestiers ONF, subventions aux associations. C'est le poste qui a le plus augmenté, notamment à cause des travaux de réfection de la voirie (80 000 €) et d'une enveloppe pour l'entretien des bâtiments.

- **Personnel communal** (363 000 €, 27 %) — salaires et charges sociales des agents titulaires et contractuels (secrétaire, agents techniques, ATSEM…).
- **Virement vers l'investissement** (183 000 €) — la commune prélève sur son fonctionnement pour alimenter ses projets d'investissement. C'est la principale façon d'autofinancer les travaux.
- **Autres charges** (117 000 €) — indemnités des élus, cotisation au SDIS (pompiers : 25 300 €), contributions obligatoires, subventions aux associations (20 000 €).

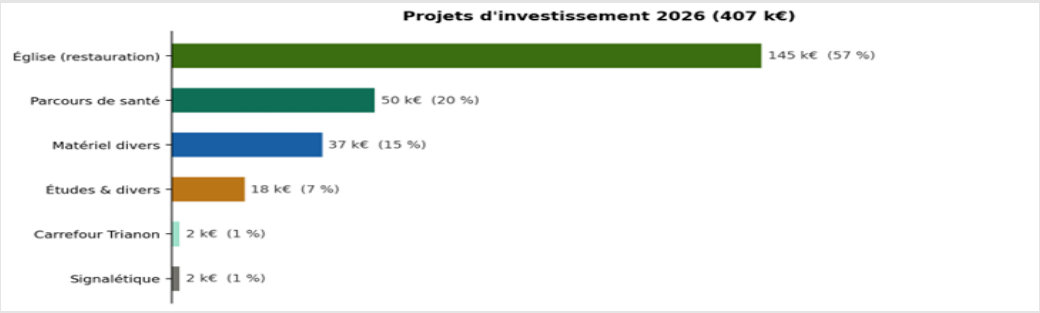


Le tiroir n°2 : la section d'investissement

C'est **ce que le village construit ou achète** pour durer dans le temps — une route, un bâtiment, du matériel. Ces dépenses ne se répètent pas chaque année.

Le budget investissement 2026 atteint 407 000 €. Les grands projets sont :

- **L'église** (145 000 €) — restauration de l'abside avec sa fresque. Un projet cofinancé avec la Fondation du Patrimoine, la Région, le Département et une souscription publique.
- **Parcours de santé** (50 000 €) — subventionné à 30 % par la DETR (dotation de l'État pour les territoires ruraux) et avec un don de 10 000 € du Foyer Rural.
- **Matériel divers** (37 000 €) — portique du local technique, guirlandes, outillage.
- **Études et divers** (18 000 €) — études sur le réseau pluvial.



- **Carrefour du Trianon** et **signalétique** (4 000 €).

Comment finance-t-on ces travaux ? Par trois sources : le virement issu du fonctionnement (183 000 €), le remboursement de TVA (FCTVA : 41 000 €), les subventions (DETR, Région, Département, dons : 58 000 €) et l'excédent des années antérieures réaffecté (130 000 €).

Deux chiffres à retenir

Le résultat 2025 confirme une gestion solide : **+220 000 € en fonctionnement**, malgré un investissement en déficit cumulé (dû aux grands travaux LED d'éclairage public financés à crédit les années passées). L'équilibre global 2026 est atteint **sans recours à un emprunt nouveau** — seul le remboursement d'emprunts existants figure au budget.

Action sociale

CCAS

Les CCAS sont chargés de mettre en place des actions sociales qu'elles soient d'ordre individuelles ou collectives et ceci afin de soutenir et d'aider les habitants de leur commune. Les différentes missions dévolues aux CCAS concernent la lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement…

Dans le cadre de la solidarité communale, le CCAS de Venizy intervient tant sur le plan individuel que collectif.

Interventions sur le plan individuel :

En 2025, le CCAS est intervenu essentiellement sur l'aide administrative afin d'aider les personnes à compléter et adresser leurs documents administratifs version papier et également informatique.

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre administratif, si vous avez des problèmes ou des questions d'ordre social ou d'accès aux soins, vous pouvez vous adresser directement au secrétariat de la mairie qui transmettra votre demande au référent du CCAS afin que vous puissiez obtenir un rendez-vous dans les plus brefs délais.

Interventions sur le plan collectif :

Plan canicule :

Dès le mois de juin 2025, pendant les périodes de fortes chaleurs et périodes caniculaires, la municipalité a mis en place un dispositif de veille sanitaire. Les membres du CCAS ont visité ou téléphoné aux personnes isolées et/ou vulnérables de la commune 1 à 2 fois par jour afin de vérifier dans ces situations extrêmes si leur état de santé était satisfaisant ou s'il fallait intervenir en urgence via les pompiers de Venizy éventuellement. Au cours de ces contacts fréquents, des conseils de bonne conduite à tenir durant les périodes caniculaires ont été dispensés. Force est de constater que toutes ces personnes pourtant fragiles, oublient parfois d'appliquer les bons comportements à adopter durant ces périodes pénibles pour l'ensemble de la population. Toutes les personnes contactées ont vivement apprécié ces visites ou contacts téléphoniques. C'est aussi un moment privilégié car ces personnes isolées ne côtoient que peu de monde généralement.

Commandes groupées de fioul :

En 2025, ce sont 72 personnes qui ont bénéficié des commandes groupées de fioul en janvier et juin. Cette action du CCAS regroupe des personnes bien au-delà de Venizy. Les demandes sont à adresser directement au secrétariat de la mairie qui transmet la liste des personnes intéressées. Même si le tarif est négocié avec le fournisseur le mieux disant, il reste toujours élevé. Aussi, vous pouvez vous acquitter en plusieurs fois et faire au maximum 3 chèques auprès du fournisseur de fioul.

Fleurissement des lieux de sépulture :

Les membres du CCAS ont déposé une belle potée de chrysanthèmes sur les tombes des habitants décédés dans l'année.



Repas de fin d'année :

Ce repas gastronomique offert aux Aînés de la commune, est ouvert à toute la population de Venizy ainsi qu'aux personnes des communes voisines, nous a été proposé par le traiteur Camu. L'ensemble des participants ont fortement apprécié ce repas festif et l'ambiance musicale et dansante assurée par l'orchestre Guyot.

Travaux importants effectués par nos agents communaux :



Nos agents : de gauche à droite
Mr Boulard Sébastien
Mr Néar Michael



Plots pour portail MDLC



Grilles portails du Marché



Grilles devant vitraux





Réfection de la toiture de la garderie

Petit dictionnaire du patois ou mots obsolètes encore usités dans le langage courant à Venizy pendant les années 1940-1950.

Affutiaux : *Guenilles, vêtements dépareillés.*
Arcandier : *Mauvais ouvrier, quelqu'un qui travaille mal.*
Attifé/Être mal attifé : *Être mal habillé.*
Une attelée : *Une demi-journée de travail de la terre.*
Avoinée : « *Mettre une avoinée à quelqu'un, » une correction.*
Être bien avoiné : *Être bien nourri.*
Bachique : *Lunatique.*
Balâne : *Autrefois, presque tous les habitants faisaient leur pain. Les meuniers approvisionnaient en farine les communes et hameaux de la forêt d'Othe. Pour opérer ce ravitaillement, il n'y avait pas encore de routes, on traversait la forêt par ses sentiers avec des ânes qui portaient leur charge de travers sur leur dos. On appelait ces conducteurs de journées les balânes.*
Baguelot : *Quelqu'un qui raconte n'importe quoi.*



Bérouette : *Brouette.*
Breyer : *Briser, casser.*
Brisac : *Un maladroit qui « breye » tout ce qu'il touche, qui casse tout.*
Cambernelle : *« Rentrer à la cambernelle. » Tard, lorsque la chandelle est allumée.*
Cahuler : *Tousser.*
(l') Chu : *Boire un « l'chu, » un liquide sans goût et tiédasse.*
Culâner : *Paresser, traîner. Un « culâneux, » un paresseux.*
S'effréchuser : *Se faire mal. « Tu vas t'effréchuser, » te blesser.*
Dagonner : *Se chamailler.*
Derne : *Être* ***éderné****, avoir l'air absent, comme sans réaction à l'entourage, ne pas être dans son assiette.*
Ecouter : *Attendre. « Ecoute moi, » attends-moi.*
(S') écoueffer : *s'écrouler, s'avachir.* ***(L') égaud :*** *Se mettre à l'égaud, à l'abri.*
(S') égauder : *s'abriter.*
Enchiferné : *Enrhumé du cerveau.*
Etiller : *Asticoter.*
Eveindre : *Donner.*
Fergonner : *Trifouiller/farfouiller en faisant un bruit de va et vient semblable à celui du tisonnier lorsque l'on s'en sert pour attiser le feu.*
Gelauder : *Geler. « Il a g'laudé c'te nuit. »*
Giries : *Plaintes affectées. Quelqu'un qui se plaint tout le temps de ses souffrances, de ses difficultés, souvent de manière exagérée. « Tout ça, c'est des giries. »*
Le lavier : *L'évier.*
Loquette : *Petite parcelle de terre.*
Miaulée : *« Une miaulée, » est un liquide beaucoup trop sucré, rappelant le miel.*
Niaquer : *Mordiller. « Se faire niaquer par un chien. »*
(Se) néyer : *Se noyer. « Fais attention à pas t'néyer ! »*
Rangoumé : *Avoir la tête, la poitrine rentrée dans les épaules.*

Référdi : *Refroidi.*
Régroulé : *Recroquevillé.*
Reffourrer les bêtes : *Leur donner à manger. (Du fourrage.)*

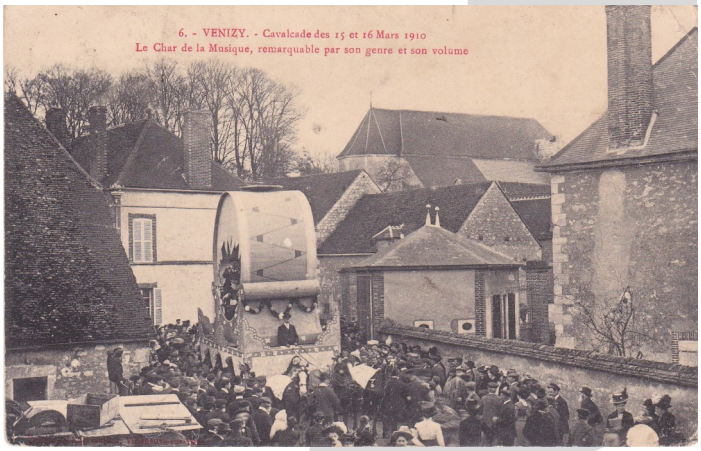


Régaler : *Régaler du fumier, le répandre.*
(Se) régaler : *Tomber de tout son long. « I' s'a régalé tout pas la place. »*
Réquille : *« Prendre une réquille, » un coup de gnôle.*
Rêveux : *Quelqu'un qui parle pour ne rien dire, dont on a du mal à se défaire.*
Rimoner : *Grommeler, râler.*
(Un) rimoneux : *Un grincheux.*
Sarciller : *Mal coupé.*
Se siter : *S'asseoir. « Prends c'te chaise et site toi là ! »*
Soutré : *« Avoir un bon soutré, » avoir bien bu et beaucoup mangé.*

Claude Sorel nous confie : « Fin des années quarante, les anciens parlaient de l'armée à ***Bourbaki****. **(1)**, lorsqu'ils voyaient les gamins partir jouer à la « petite guerre » avec des fusils en bois **(2)**. Ils pouvaient aussi nous traiter de « **bonté de Polignac.** » **(3)***

(1) « Tiens, v'là l'armée à Bourbaki qui passe ! » *Cette comparaison vient, très certainement, de la référence aux troupes, réputées* ***mal équipées****, de l'armée de l'est que le général Français Bourbaki commanda en 1870. Lors de cette guerre qui opposa la France à la Prusse, le Général Bourbaki eut pour mission d'attaquer les troupes Prussiennes qui s'étaient emparées de Belfort. Défait, il dut se replier plus au sud. Encerclé autour de Pontarlier et à bout de force, lui et ses 87000 hommes n'eurent d'autre choix que de se réfugier en Suisse où ils reçurent assistance et réconfort.*

(2) « La petite guerre : » *Ces jeux d'enfants se déroulaient le plus souvent sur le mail près de l'église. Elles opposaient les enfants du « bout d'en haut » à la bande à Jouan qui habitait la maison située actuellement au 32 rue de Forges.*
Les maisons du « bout d'en haut » partaient de chez la famille Sorel (ébéniste réputé qui habitait 7 avenue des Ouches) en passant par la place du Nord, la rue du Four, jusqu'à la maison anciennement Fourrey (1 route de Sormery.) En général, les deux « bandes » se retrouvaient sur le mail, près de l'église pour jouer à la « petite guerre. » Les parents ont dû intervenir, car à la fin, les enfants qui se battaient avec des arcs avaient mis des pointes métalliques au bout de leurs flèches.



(3) « Bonté de Polignac : » *Selon Claude Sorel, les anciens utilisaient cette expression pour les qualifier de « sacrés gamins ! »*

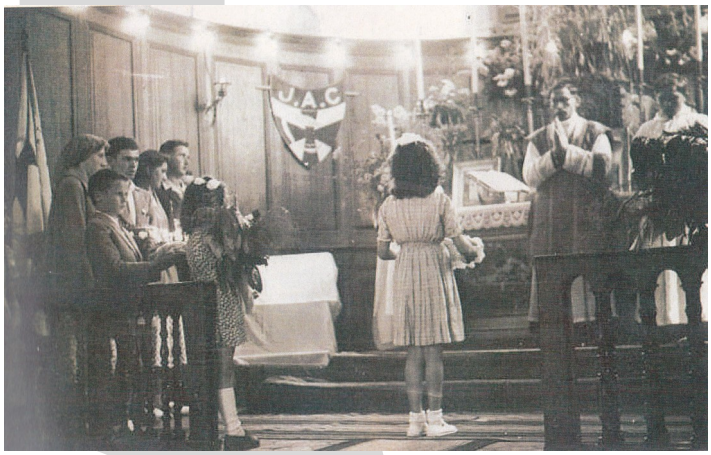
On peut aussi y voir une autre origine dont Honoré De Balzac dans son roman : « Etudes Philosophiques sur Catherine De Médicis » nous offre une interprétation sé-



duisante et très certainement liée à l'insurrection des ***« trois glorieuses. » (4)***

Dans son introduction, Balzac se demande : « Pourquoi à toutes les époques où de grandes batailles ont lieu entre les masses et le pouvoir, le peuple se crée un personnage ogresque et

comment des personnages aussi célèbres que des rois ou des reines, comment des personnages aussi portants que des généraux d'armée deviennent-ils l'objet d'horreur ou de dérision ?



Ainsi, le nom du prince de Polignac est donné dans toute la France « aux mauvais chevaux sur lesquels on frappe. »

Cette expression qu'utilisaient encore les anciens à Venizy dans les années 1940/1950 et adressée aux enfants faisait-elle référence à Charles X qui, en appelant le prince de Polignac au gouvernement aurait misé sur un mauvais cheval sur lequel on frappe ?

On le voit, les grands évènements politiques restaient longtemps dans les mémoires à cette époque, sans réseaux sociaux !

(4) Les trois glorieuses :

En faisant voter des dédommagements aux émigrés royalistes victimes de la révolution, mais aussi en restaurant l'église dans ses prérogatives d'avant 1789, Charles X se heurte dès le début de son règne à l'hostilité



des républicains attachés aux principes et acquis de la révolution. Dès 1828, des troubles urbains et ruraux se déclenchent en France du fait de la dégradation des conditions de vie de la population.

En août 1829, afin de trouver un compromis avec la bourgeoisie libérale, Charles X appelle au gouvernement le Prince Jules De Polignac. Issu d'une famille et lui-même ultraroyaliste, cette nomination provoque un scandale. En mars 1830, les députés votent une adresse au roi pour exprimer leur défiance vis-à-vis du ministère Polignac. En mai 1830, Charles X dissout la chambre des



députés et convoque des élections en juin dans l'espoir d'obtenir une majorité plus favorable. L'effet escompté n'est pas au rendez-vous. Au contraire, il ressort une augmentation du nombre d'élus des opposants libéraux.

Considérant que la sûreté de l'État est menacée, le 25 juillet 1830, Charles X signe quatre ordonnances, rédigées par le ministère Polignac.

Ces ordonnances suspendent la liberté de la presse, prononcent la dissolution de la chambre qui vient d'être élue, fixent la date de nouvelles élections et modifient le calcul du cens excluant de facto une partie de la bourgeoisie commerçante et industrielle.*

**Le suffrage censitaire est le mode de suffrage dans lequel seuls les citoyens dont le total des impôts directs dépasse un seuil, appelé cens, sont électeurs.*

Cette politique réactionnaire déclenche, du 27 au 29 juillet 1930, une révolution dite de « juillet, » connue aussi sous le nom des « trois glorieuses. »

Le 2 août 1830, Charles X abdique au profit de son petit-fils Henri de Chambord. Pourtant, cette dernière tentative pour maintenir la dynastie des Bourbons au pouvoir, se solde par un échec. C'est Louis Philippe



d'Orléans qui accède au pouvoir. Il sera le dernier roi ayant régné en France.

Christophe Genreau *&* ***Claude Sorel.***





Venez découvrir des photos anciennes de notre village lors les 4° rencontres de Venizy les 7 et 8 novembre 2026 à la Maison de la culture.

Entrée gratuite

Espace de loisirs

Parcours adulte

Conforme à la norme NF EN 16630 de 2015

Distance du parcours : <1 km Temps nécessaire : 30 minutes Difficulté : Moyenne

Equipements réservés aux adultes ou aux personnes mesurant plus de 1,40m

Respecter les instructions d'utilisation présentes sur les équipements.

S'assurer de la compatibilité des équipements avec son état de santé avant toute utilisation.

Ne pas réaliser d'effort excessif lors de l'utilisation des équipements.

En cas d'urgence, composer le 112.

Espace fitness

1. Push and pull
2. Grande roue + roues taï chi
3. Vélo elliptique
4. Station à bras séniors
5. Equilibre séniors
6. Twister + marcheur + surfer

Parcours santé

- A Barres parallèles
- B Flexion des jambes et enroulement
- C Saut de puces
- D Etirement des jambes
- E Poutre d'équilibre
- F Echelle horizontale
- G Filet d'escalade
- H Barres fixes
- I Passage dessus dessous
- J Pont de cordes



Parcours enfant

Aire de jeux réservée aux enfants sous la surveillance d'un adulte accompagnateur.

Les tranches d'âges d'utilisation sont indiquées sur chaque jeu.

Ne pas utiliser par temps de gel.

Attention à la chaleur dégagée par les pièces métalliques les jours de fort ensoleillement.

1. Traversée filet
2. Poutre mobile
3. Pont de jungle
4. Saut de puces
5. Echelle double

Gestionnaire

Mairie de Venizy
18 rue des Forges
89210 VENIZY
Email : mairie-venizy@orange.fr
Tél. 03 86 35 09 76



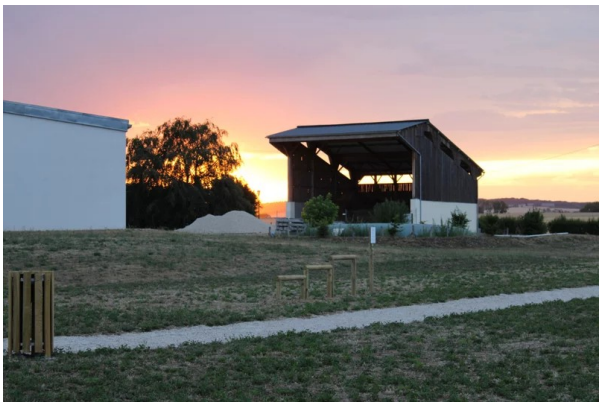






Installations réalisées par la société AJ3M - 21160 Couchey - Tél. 03 80 45 43 91 - www.aj3m.fr









Jean-Paul RIOLLET : une vie au comptoir

Né en 1947, Jean-Paul Riolet a tenu le Café de l'Union de 1988 jusqu'à sa retraite. Rencontre avec un homme qui a vu vivre Venizy de l'intérieur.



Comment vous êtes-vous retrouvé dans la restauration ?

« J'étais parti à Metz, la fleur au fusil. Ça a duré ce que ça devait durer. Je me suis retrouvé, parlons poliment, comme un con. Alors j'ai vu une petite annonce dans le *Républicain Lorrain* : garçon de comptoir au café de la gare. Le patron me met à la pompe à bière — j'en avais jamais fait. J'ai fait que de la mousse. Il m'a quand même dit : « Tu veux bosser ? » J'ai dit oui monsieur. »

Et comment vous êtes-vous retrouvé à Venizy ?

« C'est de sa faute, la petite Brune — Ginette. Elle est venue traîner dans mes quartiers sur Tonnerre. Il s'est passé ce qui devait se passer. On s'est mariés, le beau-père avait un terrain, on a signé à la Foire de Sens en 78, on a eu les clés début 80. En attendant on a dormi à côté — on n'a pas dormi à la rue, mais c'était juste. »

Le Café de l'Union, comment vous en êtes-vous rendu propriétaire ?

« C'est toute une histoire. Il y a eu plusieurs repreneurs avant moi — dont un gars qui avait gagné 127 millions au loto. Son premier réflexe : racheter le bistrot. Mais il était bourré tous les jours. Au bout de trois mois, il s'est cassé la figure. Ils l'ont emmené à l'hôpital — un gramme vingt. Placé sous tutelle. Moi j'étais chauffeur de terre à l'époque. Je me renseigne, je le vais voir en pension, on se met d'accord — et là, bloqué par la tutelle. J'ai eu le bol : mon ancien patron avait des contacts, le juge des tutelles a mis le bar en vente chez lui. Il m'a tout mis de côté. J'ai rouvert le 1er mars 1988. »

C'était comment, au départ ?

« L'hôtel des courants d'air. On chauffait à 7 000 litres de fioul. Mais ça tournait. J'ai eu des ouvriers en pension pendant un an et demi — à l'époque, pas encore les cartes bleues. Ça aide. »

Venizy avait encore d'autres commerces à cette époque ?

« La boulangerie. On était les deux seuls. Et je dis toujours : ces deux commerces, ça n'a rien à voir, et en même temps si. Si le gars va chercher sa baguette à Saint-Florentin, il prend son journal à Saint-Florentin. Quand le boulanger a arrêté sa tournée et fermé, ça s'est senti. C'est les aléas. Surtout dans ce boulot-là. »



Le café de l'union dans les années soixante

Le café de l'union est devenu le Diapason et est tenu par Camille Quehen

14 rue des Forges— 03 86 80 00 12
Bar-Pub, Jeux (baby-foot, billard, flipper, fléchettes).
De 17h à 1h du lundi au vendredi.
Salle Cabaret.
Le lieu de rencontre et de détente populaire pour les habitants de Venizy !

LE SDIS 89 : COURAGE, VALEURS ET ENGAGEMENT

Rencontre avec Xavier Debreuve

Chef du centre de première intervention de Venizy.

Sapeur-pompier volontaire depuis 2003 et chef du centre depuis 2020, Xavier Debreuve nous raconte son parcours, le quotidien du CPI de Venizy et ce que signifie s'engager, sur son temps libre, au service de ses voisins et de la commune.

Xavier, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis natif de Venizy et je suis entré chez les pompiers en avril 2003. Après les formations de base (secours à personne, équipier d'ambulance), je suis devenu caporal, puis j'ai suivi des stages spécifiques comme le sauvetage aquatique. J'ai été l'adjoint du chef de l'époque, Arnaud Cocard, pendant dix ans, et j'ai pris sa suite en 2020, juste avant le Covid. Cela fait six ans, et je suis aujourd'hui adjudant.

Combien de sapeurs-pompiers compte le centre ?

Nous sommes quatorze, dont deux femmes, âgés de 17 à 63 ans. Tous volontaires, avec une particularité : un professionnel de Sens qui est aussi volontaire chez nous.

Quelles sont les interventions les plus fréquentes ?

Le secours à personne représentait jusqu'ici 80 % de notre activité, mais cela évolue : les malaises à domicile et la « bobologie » relèvent désormais des ambulances privées. Nous nous concentrons sur l'urgence : environ 40 % de secours à victimes, 30 % d'accidents, 20 % d'opérations diverses et 15 % d'incendies. Pas de gros feux, plutôt des feux de broussailles, dus à la canicule mais surtout à la négligence.



Y a-t-il des périodes plus chargées ?

Non, c'est très irrégulier : trois interventions en quinze jours, puis un mois sans rien. Chez nous, on fonctionne par trois : quand ça se déclenche, on sait qu'il y en aura trois à la suite, puis une pause. Ce n'est pas systématique, mais c'est amusant de voir à quel point cela se vérifie !

Quels liens le centre entretient-il avec la mairie et les centres voisins ?

Nous sommes très bien soutenus par la mairie : locaux, tenues renouvelées, véhicule récent, ce que je demande, je l'ai. C'est donnant-donnant : quand la mairie nous sollicite, on répond présent. Je pense que nous sommes l'un des centres les mieux équipés du secteur. La commune fait aussi l'effort de nous indemniser pour les manœuvres et les formations, ce qui n'a pas toujours été le cas. Ce n'est pas partout pareil : certains centres n'ont presque rien de leur commune et fonctionnent uniquement grâce aux interventions, dont ils mettent les indemnités en commun pour faire tourner le centre. À côté, l'amicale, gérée séparément mais indissociable, s'occupe par exemple de la sécurisation du feu d'artifice ou des lampions du 14 juillet. Avec les communes voisines, qui ont toutes leur CPI, les relations sont bonnes et nous intervenons en deuxième appel. Travailler en réseau, en revanche… cela fait quatre ans que j'essaie, c'est compliqué !





Qui peut devenir sapeur-pompier volontaire ?

Tout le monde ! Nous n'avons pas de profil type et nous recrutons en permanence, dès 16 ans. Il faut simplement un état de santé correct, contrôlé par une visite médicale. On peut d'ailleurs être apte au secours à personne sans l'être à l'incendie. Chaque année, des tests sportifs ont lieu : l'essentiel est d'y participer, il n'y a pas de temps imposé.

Le centre accueille-t-il des jeunes sapeurs-pompiers ?

Non, pas à Venizy : les JSP demandent un encadrement et des formations spécifiques, ce qui est trop lourd pour un petit centre comme le nôtre. On ne les trouve que dans les gros centres, et dans le département, sept ou huit seulement sont habilités.

Les pompiers sont-ils aussi engagés dans la vie du village ?

Oui, presque tous s'investissent dans l'amicale, côté vie locale; et Éric est élu municipal. Je n'en ai pas dans d'autres associations, mais c'est déjà pas mal !

Est-ce une affaire de famille ?

Souvent, oui. Hervé, gendre d'un ancien chef, a vu son fils devenir pompier ici avant de rejoindre l'Alsace, où il l'est toujours. Manon est la fille d'un ancien pompier de Venizy, et Maxime le fils d'un ancien chef de centre d'une commune voisine.

Comment se passe la formation ?

C'est le SDIS, le service départemental d'incendie et de secours, qui la gère : mêmes formations que dans les grands centres, avec des prérequis à valider en ligne avant le présentiel. Le stage incendie, par exemple, dure dix jours, souvent pris sur ses congés : Aymeric vient de le faire, et Loïc, entré il y a sept ou huit ans, le suit à son tour. C'est un vrai engagement, sur son temps libre.

Volontaire, mais pas bénévole ?

Exactement. Nous sommes indemnisés selon notre grade. Les interventions sont payées par le SDIS. Celui-ci est financé par les cotisations des communes, calculées selon leur nombre d'habitants, qu'elles aient ou non un CPI. Une commune qui entretient son centre paie donc en quelque sorte deux fois, ce qui explique que beaucoup peinent à conserver le leur. Garder un CPI, c'est vraiment une volonté politique. Le SDIS



n'indemnise toutefois que deux personnes sur un secours à personne : chez nous, l'indemnité est partagée à parts égales entre tous les partants, pour que ce soit équitable. Les manœuvres et formations sont aujourd'hui indemnisées au taux horaire plein (75 % auparavant). Enfin, après vingt ans d'activité, on touche une petite retraite de sapeur-pompier à partir de 60 ans.

Quelle disponibilité est demandée ?

Pas d'astreinte : on a essayé, c'était trop compliqué. Nous sommes alertés par téléphone et c'est celui qui est disponible



qui vient. Nous avons une manœuvre le premier dimanche du mois ; sur les dix de l'année, six sont obligatoires, sinon on n'est plus apte à intervenir. Si quelqu'un est moins disponible pendant un temps, il suffit de nous prévenir. Certains centres ont passé des conventions avec des employeurs, souvent des mairies, pour que les pompiers puissent partir en intervention pendant leurs heures de travail ou être libérés plus facilement pour leurs formations. C'est plus rare avec les entreprises privées, car cela demande une organisation particulière. À Venizy, nous n'en avons pas.

Un conseil pour éviter les accidents domestiques ?

Faire attention à ce que l'on fait et ne faire qu'une chose à la fois ! Les accidents arrivent souvent dans la précipitation : un couteau mal rangé dans le lave-vaisselle, une casserole bouillante mal posée… Et ayez chez vous un détecteur de monoxyde de carbone : c'est la base.

Quel numéro composer en cas d'urgence ?

Le 18 ou le 112. Le 112 a un avantage : il permet de localiser l'appel, très utile en extérieur si l'on ne sait pas exactement où l'on se trouve.

Quels sont vos besoins pour l'avenir ?

Du matériel, toujours. De la formation aussi : arrivé à un certain grade, plus aucun stage ne nous est ouvert, et cela fait dix ans que je n'en ai pas suivi. Et surtout, il faut préparer la relève. Aujourd'hui, l'encadrement du CPI est composé de cinquantenaires, et j'aimerais que mes trentenaires puissent passer les formations qui leur permettront de prendre la tête. Le problème, c'est que cela demande du temps : l'équipe est plutôt jeune, mais il faut compter dix à quinze ans pour accéder à ces responsabilités. Mieux vaut donc s'y prendre tôt.

Un souvenir d'intervention à partager ?

Rien de marquant qui me vienne, mais je me souviens d'une recherche de personnes pendant cinq ou six heures… qui étaient en fait chez une voisine ! Ce sont souvent de bons moments : le coup de stress, l'adrénaline, puis on passe un bon moment.

Un mot pour les habitants de Venizy ?

Le centre est à votre disposition, ouvert tous les jeudis. Nous sommes entièrement tournés vers la commune : n'hésitez pas à nous appeler, même pour un petit souci du quotidien, sans attendre que ce soit grave. Nous sommes déjà intervenus pour un oiseau coincé quelque part !

CORINNE MASSÉ, UNE ÉNERGIE AU SERVICE DES ANIMAUX



Dans chacune de nos communes, des femmes et des hommes agissent avec discrétion pour améliorer le quotidien des autres. Leur engagement est souvent peu visible, mais il mérite pourtant d'être mis en lumière. À Venizy, nous souhaitons aujourd'hui rendre hommage à Corinne Massé, habitante du hameau des Fourneaux, dont le dévouement en faveur de la protection animale force l'admiration.

Au travers des associations « Les Chats Véniziens » et « Respectons », Corinne consacre une part importante de son temps à venir en aide aux animaux en difficulté. Chats errants, animaux abandonnés, victimes de maltraitance ou simplement laissés à eux-mêmes trouvent auprès d'elle une écoute, des soins et, surtout, une seconde chance.

Son engagement ne se limite pas à quelques heures de bénévolat. Il rythme son quotidien. Bien souvent, les interventions ne peuvent attendre : un signalement, un animal blessé, une portée de chatons à mettre en sécurité ou une urgence nécessitent une réaction immédiate. Corinne répond présente, parfois sur son temps libre, parfois même en conciliant ces missions avec ses obligations professionnelles. Cette disponibilité exceptionnelle témoigne d'une volonté sans faille et d'un profond sens des responsabilités.

Être bénévole dans le domaine de la protection animale demande bien davantage que de l'amour pour les animaux. Il faut savoir faire preuve de patience, de sang-froid, d'organisation et d'une grande capacité d'écoute. Il faut également accepter les moments difficiles, les situations parfois bouleversantes, les échecs, mais aussi les nombreuses démarches administratives, les rendez-vous vétérinaires, les recherches de familles d'accueil ou d'adoption, sans oublier les campagnes de stérilisation indispensables pour limiter la prolifération des animaux errants.

Ce travail de terrain est exigeant, souvent méconnu et rarement spectaculaire. Pourtant, derrière chaque animal sauvé se cachent des heures d'investissement, des kilomètres parcourus, des appels téléphoniques, des démarches et une détermination qui ne faiblit jamais. C'est cette persévérance qui caractérise si bien Corinne Massé.



Son action dépasse largement la simple protection animale. Elle participe également à améliorer le cadre de vie de tous les habitants. En favorisant la stérilisation des chats errants, en sensibilisant les propriétaires et en intervenant avec bienveillance, elle contribue à préserver un équilibre entre le respect de l'animal et la tranquillité de chacun. Son engagement est aussi un formidable exemple de solidarité et de civisme.

Les bénévoles comme Corinne sont essentiels au dynamisme de nos territoires ruraux. Ils donnent de leur temps sans compter, mus par la seule volonté d'aider. Leur récompense n'est ni matérielle ni médiatique : elle se lit dans le regard d'un animal sauvé, dans le sourire d'une famille qui adopte, ou simplement dans la satisfaction d'avoir accompli un geste utile.

La commune de Venizy tient à exprimer toute sa reconnaissance à Corinne Massé pour son investissement exemplaire, son cou-



rage, sa générosité et son humanité. Son parcours rappelle que le bénévolat est une richesse précieuse pour notre village et que l'engagement individuel peut avoir un impact considérable sur la vie de nombreux animaux comme sur celle de notre communauté.

Merci Corinne, pour votre énergie, votre disponibilité et votre immense cœur. Par votre action quotidienne, vous faites honneur aux valeurs de solidarité, de respect du vivant et d'entraide qui animent notre commune.

Contact: Corinne Massé
06 22 65 38 36
Rachel Rouger 07 88 40 67 92

Les chats Veniziens
18 rue des Forges
89210 VENIZY
06 22 65 38 36

Les associations

ADMR
Cathy COLIN
03 86 35 08 83

Amicale des Sapeurs Pompiers
Xavier DEBREUVE
03 86 43 74 10

Association des propriétaires et chasseurs de Venizy
M Frédéric CHARLOIS
03 86 35 20 14



Association Familiale Rurale du Créanton
Mme Béatrice DELAGNEAU
03 86 63 42 86

Association la Petite Venise
M Jean Pierre RIOLET
03 86 35 31 33



Atelier Art et Peinture
Mme Isabelle DAYNES
daynes.philippe@orange.fr

Ensemble vocal de Saint-Florentin
M Sylvain QUOIRIN
03 86 56 20 69

Protection environnement nature rus ruisseaux
Mme Sylvie GRUPE
03 86 35 15 64 sylgrupe@gmail.com

Foyer rural
Mme Evelyne Wilfart
03 86 35 35 02

Veniz'Animation
03 86 35 02 90

Venizy Flore
Mme Mireille FOUQUET
03 86 35 08 04

Le Foyer Rural de Venizy



Le Foyer rural de Venizy joue un rôle important dans la vie du village en proposant des moments de rencontre, de partage et de convivialité pour toutes les générations. Il est à l'initiative de plusieurs événements appréciés des habitants, comme la traditionnelle chasse aux œufs, un loto, l'illumination du sapin et la Fête de la musique, qui rassemblent petits et grands dans une ambiance chaleureuse.

Le Foyer rural participe également activement aux festivités des 13 et 14 juillet, en collaboration avec l'Amicale des sapeurs-pompiers. Grâce à cette coopération, ces journées sont animées par différents rendez-vous festifs qui contribuent à faire vivre l'esprit de village et à renforcer les liens entre les habitants. N'hésitez pas à venir nous rejoindre,

La présidente, Evelyne Wilfart

Contact : foyerural.venizy@gmail.com Tél : 0625733361



Chasse aux oeufs









Patrimoine

DOSSIER

Restauration de Notre Dame de Venizy



L'église, un cœur pour le village



Dans un village comme Venizy, l'église n'est pas qu'un simple bâtiment de culte, elle est surtout un symbole de notre patrimoine : un repère historique, un point de rencontre visible de loin, un fil qui relie les générations qui se sont succédé ici depuis des siècles. Qu'on y assiste à un mariage, un enterrement, un concert ou simplement une visite guidée, elle fait partie de ce qui donne à un lieu son identité.



L'église Notre-Dame de Venizy porte en elle une histoire mouvementée : reconstruite après plusieurs incendies, elle a connu la perte de son clocher au début du XXe siècle, resté absent pendant plus de cinquante ans faute de pouvoir être restauré.

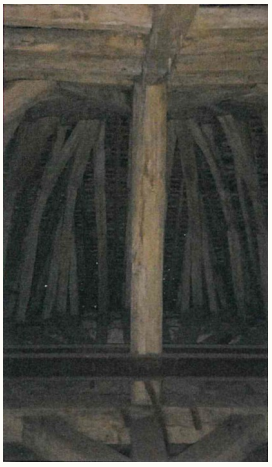
Ses peintures murales du XVIIIe siècle, aujourd'hui fragilisées, témoignent d'un patrimoine artistique rare pour une commune de cette taille.

C'est précisément parce que ce patrimoine est à la fois fragile et précieux que le conseil municipal en a fait un axe de travail à part entière. Une souscription a été ouverte pour permettre à chacun de contribuer à sa sauvegarde, et plusieurs subventions sont venues soutenir cet effort — la preuve qu'au-delà du village, cette histoire parle aussi à d'autres.

Restaurer cette église, c'est faire le choix de transmettre, et non de laisser s'effacer, une part de ce qui fait Venizy.







Restauration et rénovation de l'église (suite de la page 4)



Un chantier d'exception

La restauration de l'abside de l'église Notre-Dame de Venizy est un projet ambitieux et passionnant, qui a mobilisé savoir-faire et patience.

Le toit et sa croix : un défi technique

Les couvreurs ont dû redoubler d'ingéniosité pour réaliser les arêtiers de l'arrondi du toit, couronné par une croix. Malgré les difficultés, le résultat est à la hauteur des attentes : une structure solide et élégante, prête à protéger la voûte restaurée.

La voûte : un évangéliaire en couleurs

La restauratrice et son associé ont œuvré avec une minutie extrême pour préserver les peintures fragiles de la voûte, dont les couleurs vives racontent des scènes bibliques. Chaque détail a été traité avec délicatesse, redonnant vie à ce trésor artistique.

L'éclat retrouvé de l'intérieur

- Les **vitraux** ont été nettoyés, laissant filtrer une lumière nouvelle.
- L'**autel** a été redoré, retrouvant sa splendeur d'antan.
- La **cimaise** a été peinte et dorée, apportant une touche baroque et élégante à l'ensemble.

Bientôt, une fois les échafaudages retirés, l'église pourrait bien mériter le surnom de **"Sixtine de la forêt d'Othe"** — un hommage à la beauté et à l'histoire de ce lieu emblématique.









ÉGLISE NOTRE-DAME DE VENIZY (YONNE)

– FRISE CHRONOLOGIQUE DES CINQ ETATS SUCCESSIFS DE L'EGLISE ET DE SES CLOCHERS –

1 L'ÉGLISE MÉDIÉVALE
XII[e] – 1607



Première église paroissiale attestée au moins dès le XII[e] siècle.
Clocher probablement roman ou **charpenté**.
Aspect exact inconnu.

2 APRÈS L'INCENDIE DE 1607
XVII[e] SIÈCLE



Le 16 mars 1607, un incendie détruit l'église et le presbytère.
Une reconstruction est entreprise dans la première moitié du XVII[e] siècle.
Le clocher est reconstruit mais son aspect précis n'est pas connu.

3 L'ÉGLISE DU XVIII[e] SIÈCLE
1726 – 1909



Après l'incendie de 1725, l'église est presque entièrement reconstruite à partir de 1726.
Beau clocher-lanterne très imposant, doté d'une flèche et de quatre cloches.
Les décors peints du chœur datent de cette époque.

16 MARS 1607 — **INCENDIE**
L'église et le presbytère sont détruits par le feu.

1725 — **INCENDIE DU VILLAGE**
L'église est de nouveau gravement endommagée.

1726 – FIN XVIII[e] — **RECONSTRUCTION MAJEURE**
Construction de l'église actuelle et de son clocher-lanterne.

4 L'ÉGLISE SANS CLOCHER
1909 – 1968



Le clocher devient dangereux et menace de s'effondrer.
Juin 1909 – 1910 : démolition du clocher, de la flèche, du coq et du beffroi.
Les quatre cloches sont descendues (trois seront conservées).
L'église reste sans clocher pendant près de soixante ans.

5 L'ÉGLISE ACTUELLE
DEPUIS 1969



Grâce à la mobilisation des habitants, aux dons et au soutien de la municipalité, le clocher est reconstruit.
1969 : inauguration du nouveau clocher, dans une forme simplifiée.
Les anciennes cloches retrouvent leur place (l'une d'elles est refondue et devient Cécile-Germaine).

1909 – 1910 — **DÉMOLITION DU CLOCHER**
Suppression de la flèche, du coq, du beffroi et des cloches.

1909 – 1968 — **PÉRIODE SANS CLOCHER**
Près de 60 ans sans clocher, situation exceptionnelle.

1969 — **NOUVEAU CLOCHER**
Inauguration du clocher actuel et remise en place des cloches.

À RETENIR — Cinq grands états, quatre clochers différents et une longue période sans clocher : l'histoire singulière de Notre-Dame de Venizy

Patrimoine

Venizy

Eglise Conservation-restauration
Des peintures murales



I/ Avancée des travaux

1- Peintures murales : Etat des lieux /traitement

- Nettoyage

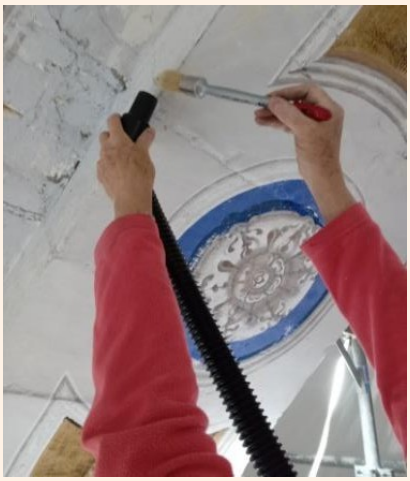
Les peintures sont extrêmement fragiles : les couleurs sont pulvérulentes (la peinture se décompose en poussière au moindre contact), en particulier la couleur bleue utilisée pour les manteaux de certains personnages et le fond des rosaces :

Le nettoyage des peintures a donc été effectué avec un pinceau doux et un aspirateur à variateur de puissance pour éliminer la poussière de surface et les toiles d'araignées.

Pigment déposé après passage d'une éponge douce sur une surface bleue.







L'état de surface des médaillons est également problématique car l'enduit qui sert de support à la peinture se décolle en de nombreux endroits suite sans doute à une humidité persistante des murs.

Le bouchage par application de « modostuc » est rendu difficile car on ne peut s'appuyer sur le bord des fissures dont la peinture s'effrite au moindre contact.

- <u>Purge et rebouchage des fissures</u>

Les anciennes réparations de fissures ont été enlevées et ont été rebouchées ainsi que les nouvelles fissures apparentes par l'entreprise Chatignoux



Mais le rebouchage entraîne un recouvrement d'une partie des peintures :



Avant rebouchage



après rebouchage

.





Le problème est surtout visible sur la peinture murale de l'étage inférieure représentant une chute d'objets liturgiques



Avant rebouchage



après rebouchage

- Reprise des fonds et des frises





Remise en teinte des fonds et reprise de la frise:



Après le rebouchage des fissures, le travail de reprise des fonds et des frises qui comportent de nombreuses lacunes peut commencer :

La première étape consiste à retrouver les différentes teintes de gris et d'ombres naturelles présentes dans les fonds er les motifs pour élaborer les peintures acryliques à base de liant de type « PLEXTOL B500 ».



2 - Autel :



Coulure de peinture dorée

L'autel est très empoussiéré et sale mais dans un assez bon état général. Le bois au niveau des moulures, notamment la moulure inférieure, est néanmoins attaquée par des vers.

La première étape a été un nettoyage au TAC (triamonium citrate) dilué à 5% et rincé à l'eau déminéralisée sur l'ensemble de l'autel y compris les parties dorées qui sont, en fait, recouvertes d'une peinture qui a été appliquée partout sur la feuille d'or.



Autel après nettoyage

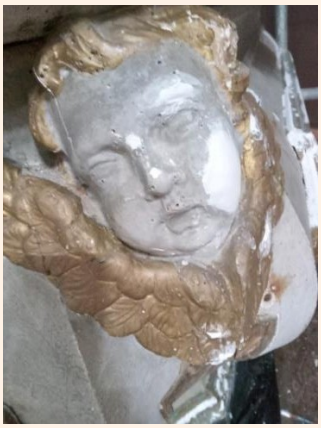
Ensuite, le bois a été traité au xylophène :





Puis les lacunes de matière (apprêt stuc) nombreuses, essentiellement au niveau des moulures et des angelots ont été reprises avec un apprêt traditionnel sur une base de colle de peau de lapin mélangée à du blanc de meudon pour reconstituer la couche permettant le collage de la feuille d'or.









En principe cette feuille d'or est appliquée à l'eau sur une couche d'assiette suivant la méthode traditionnelle mais une couche de peinture ayant été appliquée sur l'ensemble des parties dorées, la feuille d'or sera finalement collée à la mixtion, la technique à l'eau n'étant plus possible.

3- Boiseries

L'ensemble des panneaux centraux des boiseries ont été décapés (enlèvement de la cire en surface) pour pouvoir être peints.
Le décor choisi reproduit un des motifs décoratif du plafond suivant le modèle ci-dessous, le ton du fond et du cadre restant à définir avec le maître d'ouvrage.

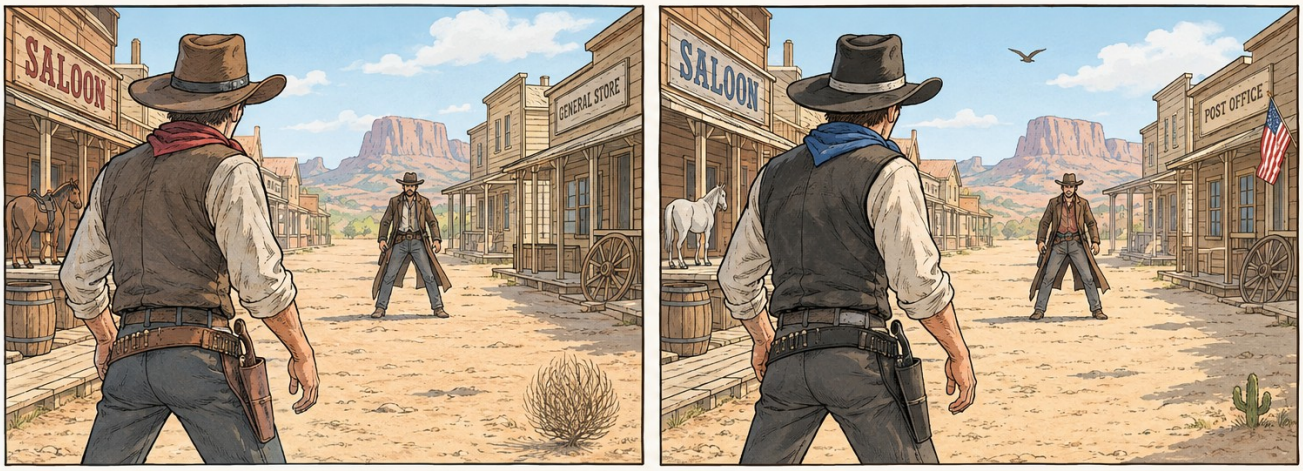
art plastique
Pictur'Art
Restauration

Le 29/06/2026
Babou Vauquois

En vrac

JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Observez bien ces deux images et trouvez les 7 différences !



SUDOKU

		8				2	5	
	2		9					8
	6			2				7
	8	3	7				2	
		5			6	7		
7	1	9				6	4	
				4			9	6
	5	4	6					2
3		6	8	1				

Toc! Toc! Toc!
- Qu'est-ce que c'est?
- Une poule qui parle en verlan.

Comment s'appelle un chameau qui a des séquelles ?
Un traumadaire.

Un homme entre dans un bar et tend un briquet au barman
- Je vous vends cet objet pour un million d'euros!
- Qu'est-ce que vous voulez que je fasse de ce truc? demande le barman en rigolant.
Le type fait cliquer le briquet. Alors apparaît, dans un éclair de feu, un génie qui s'incline :
- Ô maître, que désirez-vous?
- Un thé à la menthe, peu sucré, s'il te plait.
Et paf, le génie s'exécute. Une belle tasse à thé fumante apparaît.
Le barman n'en revient pas. Il téléphone à son banquier, vide ses comptes et achète le briquet au type qui le salue et s'en va.
Le barman allume le briquet et le génie apparaît:
- Ô maître, que désirez-vous?
- Pour commencer, je veux une Porsche, un yacht, une villa à St Tropez et récupérer mon million.
Le génie semble un peu gêné :
- Je suis désolé maître je peux juste faire apparaître du thé à la menthe… Sucré ou pas trop?

Toutes les informations importantes de Venizy vous sont notifiées via l'application gratuite Panneau Pocket.
Vous pouvez la télécharger sur le Play Store (Android) ou l'App Store (Apple). Vous pouvez également suivre l'activité de la commune sur **Facebook** : Mairie de Venizy et sur le site : **http://www.venizy.fr/**

Le site de la communauté de communes **https://cc-sereinarmance.fr/**

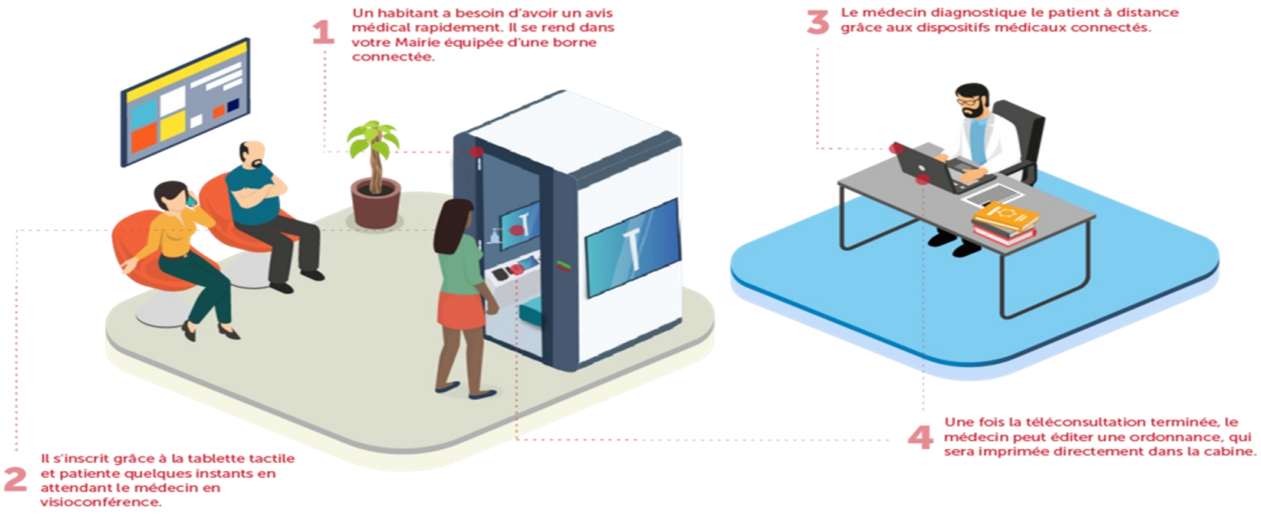
https://cc-sereinarmance.fr/bienvenue-a-lecole-de-musique/

FACEBOOK

Le site de la préfecture de l'Yonne **https://www.yonne.gouv.fr/**

Le portail du département de l'Yonne : **https://www.yonne.fr/**

https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-de-lyonne





Hors Saison Musicale



A VENIR PROCHAINEMENT









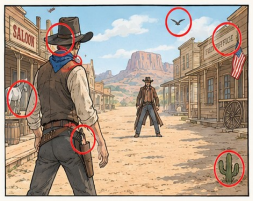




solution des jeux

SUDOKU

9	3	8	4	6	7	2	5	1
5	2	7	9	3	1	4	6	8
4	6	1	5	2	8	9	3	7
6	8	3	7	5	4	1	2	9
2	4	5	1	9	6	7	8	3
7	1	9	2	8	3	6	4	5
1	7	2	3	4	5	8	9	6
8	5	4	6	7	9	3	1	2
3	9	6	8	1	2	5	7	4



Les 7 différences :

1. Le chapeau du cow-boy au premier plan (brun / noir).
2. Le foulard du cow-boy au premier plan (rouge / bleu).
3. Le cheval attaché devant le saloon (brun / blanc).
4. Le nom du bâtiment de droite (General Store / Post Office).
5. Le drapeau américain sur la façade (absent / présent).
6. Le tumbleweed au premier plan (présent / remplacé par un cactus).
7. L'oiseau dans le ciel (absent / présent).



Serein et Armance
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Tel. 03 86 80 50 50

CALENDRIER 2026
DE COLLECTE DES DÉCHETS
CHAMPLOST / VENIZY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE
Parc du Génie - 5 route de Champlandry
89600 SAINT-FLORENTIN
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
www.cc-sereinarmance.fr
dechets@cc-sereinarmance.fr

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JAN. 2027
1 J ✶ 01	1 D	1 D	1 M	1 V ✶	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J 40	1 D ✶	1 M	1 V ✶
2 V	2 L	2 L	2 J 14	2 S	2 M	2 J 27	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J 36	3 S	3 M	3 J 49	3 D
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J 23	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L
5 L	5 J 06	5 J 10	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J 45	5 S	5 M
6 M	6 V	6 V	6 L ✶	6 M	6 S	6 L	6 J 32	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J 19	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J 02
8 J 02	8 D	8 D	8 M ➔	8 V ✶	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J 41	8 D	8 M	8 V
9 V	9 L	9 L	9 J 15	9 S	9 M	9 J 28	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J 37	10 S	10 M	10 J 50	10 D
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J 24	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M ✶	11 V	11 L
12 L	12 J 07	12 J 11	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J 46	12 S	12 M
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J 33	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J ✶ 20	14 D	14 M ✶	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J 03
15 J 03	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S ✶	15 M	15 J 42	15 D	15 M	15 V
16 V	16 L	16 L	16 J 16	16 S	16 M	16 J 29	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J 38	17 S	17 M	17 J 51	17 D
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J 25	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L
19 L	19 J 08	19 J 12	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J 47	19 S	19 M
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J 34	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J 21	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J 04
22 J 04	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J 43	22 D	22 M	22 V
23 V	23 L	23 L	23 J 17	23 S	23 M	23 J 30	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J 39	24 S	24 M	24 J 52	24 D
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L ✶	25 J 26	25 S	25 M	25 V	25 D ●	25 M	25 V ✶	25 L
26 L	26 J 09	26 J 13	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J 48	26 S	26 M
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J 35	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J 22	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J 05
29 J 05		29 D ●	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J 44	29 D	29 M	29 V
30 V		30 L	30 J 18	30 S	30 M	30 J 31	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S
31 S		31 M		31 D		31 V	31 L		31 S		31 J 01	31 D

JOURS FÉRIÉS ✶ 01/01 : Jour de l'an | 06/04 : Lundi de Pâques | 01/05 : Fête du Travail | 08/05 : Fête de la Victoire | 14/05 : Ascension | 25/05 : Lundi de Pentecôte | 14/07 : Fête nationale | 15/08 : Assomption | 01/11 : Toussaint | 11/11 : Armistice | 25/12 : Noël

JOUR DE COLLECTE MODIFIÉ ➔ | **CHANGEMENT D'HEURE NATIONAL** ● | **COLLECTES** SACS JAUNES SACS NOIRS | **VACANCES SCOLAIRES** ZONE A ZONE B ZONE C

BULLETIN MUNICIPAL — COMMUNE DE VENIZY venizy.fr